

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil de la
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale
de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 19
septembre 2017 à 20H00**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 4 Madame Monique Boucher
Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau
Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Est absent :

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion
Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la séance du 19 septembre 2017

33. Ouverture de la séance
34. Adoption de l'ordre du jour
35. Mandat WSP pour estimation préliminaire rang 9
36. Mandat WSP pour relevés de terrain rue Poulin et Mercier
37. Mandat au maire et directeur général pour signature contrat notarié avec l'Exposition agricole de Beauce
38. Fermeture solde à financer 1 118 000 \$
39. Taxation hors zone (3 citoyens)
40. Rapport à la MRC Beauce-Sartigan pour le projet curling
41. Mandat à WSP pour demande PIQM rue Principale entre Bellegarde et Mercier
42. Demande de soutien financier de l'Expo agricole de Beauce
43. Propriétaire do LOT 5 060 105 – taxe payée en trop
44. Salaire personnel électoral
45. Signature convention avec Hydro-Québec
46. Offre de service – intégration des arts
47. Demande de paiement à Desjardins pour le Centre multifonctionnel
48. Dépôt des états comparatifs
49. Dossier pluvial rue Boulanger – décision et lettre aux citoyens
51. Période de questions
50. Fermeture de la séance

33- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

34- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-09-323 Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

35- MANDAT À LA FIRME WSP POUR ESTIMATION PRÉLIMINAIRE RANG 9

2017-09-324 **Considérant** que le conseil veut que la Municipalité effectue des travaux de réfection de ponceaux dans le Rang 9 ;

Considérant que ces travaux peuvent être financés dans un programme du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ;

Considérant qu'une estimation préliminaire et des plans croquis doivent être faits pour effectuer une demande d'aide financière ;

Considérant que la firme WSP propose de réaliser l'estimation préliminaire et les plans croquis pour un montant de 3 950 \$ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la proposition de la firme WSP, au montant de 3 950 \$ plus taxes pour la réalisation de l'estimation préliminaire et les plans croquis.

36- MANDAT À FIRME WSP POUR EFFECTUER DES RELEVÉS DE TERRAIN RUE POULIN ET MERCIER

2017-09-325 **Considérant** que le conseil a décidé que des travaux de réfection du réseau d'égout, du réseau d'aqueduc, du réseau pluvial et de la chaussée seraient faits dans les rues Mercier et Poulin ;

Considérant que des relevés de terrain doivent être faits dans les rues Poulin et Mercier pour préparer d'éventuels plans pour le projet de réfection ;

Considérant que la firme WSP propose de réaliser l'estimation préliminaire et les plans croquis pour un montant de 3 000 \$ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux , appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la proposition de la firme WSP, au montant de 3 950 \$ plus taxes pour effectuer les relevés de terrain dans les rues Poulin et Mercier.

37- MANDAT AU MAIRE ET DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR SIGNATURE CONTRAT NOTARIÉ AVEC L'EXPOSITION AGRICOLE DE BEAUCE

2017-09-326 **Considérant** l'entente intervenue entre la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley et l'Exposition agricole de Beauce au sujet des terrains situés à l'arrière de l'aréna ;

Considérant que la Municipalité et l'Exposition agricole de Beauce veulent faire notarié l'entente intervenue entre elles ;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents au processus pour notarié l'entente.

38- FERMETURE SOLDE À FINANCER DE 1 118 000 \$

2017-09-327 **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a entièrement réalisé l'objet du règlement 124-2012 à un coût moindre que celui prévu initialement ;

Considérant que les travaux au coût de 650 081 \$ ont été réalisés avec un autre financement ;

Considérant qu'il existe un solde de 1 180 000\$ non contracté de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt numéro 124-2012 pour réduire le montant de l'emprunt ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le montant de l'emprunt du règlement numéro 124-2012 soit réduit de 1 118 000 \$ à 0 \$.

Qu'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

39- TAXATION HORS ZONE

2017-09-328 **Considérant** les trois résidences hors secteur, mais branchées sur un puits développé par la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley lorsque celle-ci a détruit la fracture d'eau qui alimentait leur puits personnel ;

Considérant que la Municipalité a convenu que les trois résidences ne payeraient pas de taxe sur l'eau considérant que la faute de la perte de leur puits provenait de la Municipalité ;

Considérant que l'entente touche les propriétaires des LOTS : 5 060 412, 5 060 413 et 5 060 442 ;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ne réclame pas de taxe pour l'eau concernant les propriétaires des LOTS 5 060 412, 5 060 413 et 5 060 442.

40- RAPPORT À LA MRC BEAUCE-SARTIGAN POUR LE PROJET CURLING

2017-09-329 **Considérant** que le directeur général a déposé au conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley le rapport financier du Fonds de développement du territoire, volet régional, pour le projet de ligue de curling ;

Considérant que le conseil a pris acte du rapport financier et de son coût au montant de 66 148,00 \$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil entérine le rapport financier déposé par le directeur général et que celui-ci soit remis à la MRC Beauce-Sartigan.

41- MANDAT À LA FIRME WSP POUR DEMANDE PIQM RUE PRINCIPALE ENTRE LES RUES BELLEGARDE ET MERCIER

2017-09-330 **Considérant** que des travaux de réfection du réseau d'aqueduc, et d'égout sanitaire sont à faire dans la rue principale (route 269) entre les rues Bellgarde et Mercier ;

Considérant que la rue principale (route 269), entre les rues Bellgarde et Mercier, est classée prioritaire dans le plan d'intervention visant le renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égout ;

Considérant que les travaux peuvent être financés à l'aide du Programme d'infrastructure Québec-Municipalité sous volet 1.5

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate la firme WSP afin qu'elle effectue une demande de soutien financier dans le programme PIQM 1.5, au nom de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley, pour les travaux de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire à faire dans la rue principale (route 269) entre les rues Bellgarde et Mercier

Que la demande soumise est autorisée par le conseil municipal et que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus le cas échéant ;

Que les travaux présentés respectent les critères d'admissibilités indiqués dans le *Guide sur le Programme d'infrastructures Québec-Municipalité (PIQM)*.

42- DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER DE L'EXPO AGRICOLE DE BEAUCE

2017-09-331

Considérant que l'Exposition agricole de Beauce a besoin d'une nouvelle infrastructure (étable) afin de répondre aux besoins des participants à l'exposition ;

Considérant que l'Exposition agricole de Beauce a besoin d'un support financier pour la réalisation de leur projet ;

Considérant que l'Exposition agricole de Beauce a fait une demande de 10 000 \$ auprès de la Municipalité ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'octroi d'un montant de 10 000 \$ à l'Exposition agricole de Beauce dans le but de les aider à bâtir une nouvelle étable.

43- PROPRIÉTAIRE DO LOT 5 060 105 – TAXE PAYÉE EN TROP

2017-09-332

Considérant que le propriétaire du LOT 5 060 105 a acquis un nouveau terrain ;

Considérant que lors de l'achat, celui-ci a payé, après achat, les taxes jusqu'à la fin de l'année pour un montant de 252,24 \$;

Considérant qu'après l'achat, la MRC a fusionné la valeur du nouveau terrain avec celle qu'il possédait déjà, ce qui a eu pour effet d'augmenter son compte de taxes d'un montant de 257,92 \$;

Considérant que le citoyen a déjà payé un montant pour les taxes du nouveau terrain et demande que ce montant soit utilisé pour payer l'augmentation de taxe qu'occasionne terrain acheté ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise un remboursement de taxe de 252,24 \$ au propriétaire du LOT 5 060 105

44- SALAIRE PERSONNEL ÉLECTORAL

2017-09-333

Considérant que le Directeur général des élections a publié une politique salariale pour les le personnel qui va travailler aux élections municipales ;

Considérant que les municipalités ont le pouvoir de bonifier les montants proposés par le DGE ;

Considérant que le directeur général a proposé une politique salariale bonifiée aux membres du conseil ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise que le directeur général (président d'élections d'office) utilise la politique salariale proposée pour les élections municipales 2017.

45- SIGNATURE CONVENTION AVEC HYDRO-QUÉBEC

2017-09-334 **Considérant** que la Société Hydro-Québec demande à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley de signer une convention réseaux de distribution aériens ;

Considérant que la convention est pour l'électrification de la rue Boulanger ;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le maire et le directeur général à signer la convention réseaux de distribution aériens.

46- OFFRE DE SERVICE – INTÉGRATION DES ARTS

2017-09-335 **Considérant** que la Municipalité est obligée de participer au programme d'intégration des arts du Ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du projet de construction du Centre multifonctionnel ;

Considérant qu'un comité est formé par le Ministère de la Culture et des Communications et que l'architecte qui a fait les plans et devis du Centre multifonctionnel doit y participer ;

Considérant que la firme Les architectes Odette Roy et Isabelle Jacques a déposée une offre de service pour participer aux travaux du comité, et ce, pour un montant de 4 000 \$ plus taxe ;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte l'offre de service de la firme Les architectes Odette Roy et Isabelle Jacques au montant de 4000 \$ plus taxes et mandate celle-ci pour siéger sur le comité d'intégration des arts du Ministère de la Culture et des Communications.

47- DEMANDE DE PAIEMENT À DESJARDINS POUR LE CENTRE MULTIFONCTIONNEL

2017-09-336 **Considérant** que la Caisse Desjardins des Sommets de la Beauce a convenu d'octroyer un montant de 75 000 \$ pour la première année du projet de Centre multifonctionnel ;

Considérant que le projet doit débiter cette année ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général d'effectuer la demande de la première portion de 75 000 \$ du montant de 125 000 \$ alloué au projet de construction d'un Centre multifonctionnel.

48- DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS

2017-09-337 **Considérant** que le directeur général présente les deux états comparatifs requis par le Code municipal du Québec (art. 176.4) ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte le dépôt des états comparatifs du deuxième trimestre de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley.

49- DOSSIER PLUVIAL RUE BOULANGER – DÉCISION ET LETTRE AUX CITOYENS

2017-09-338 **Considérant** que le conseil a rencontré le propriétaire du LOT 5 060 022 ;

Considérant que le conseil a analysé la situation présentée par le citoyen ;

Considérant qu'un ingénieur de la firme WSP recommande de végétaliser le secteur problématique ;

Considérant que le conseil ne laissera pas, advenant qui se produise une complication, les choses s'envenimer ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil demande au directeur général d'écrire au propriétaire du LOT 5 060 022 afin de lui expliquer que s'il advient quelque chose avec le fossé Boulanger, la Municipalité interviendra immédiatement

Que la zone du fossé Boulanger soit végétalisée afin de renforcer les parois du fossé.

50- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

51- FERMETURE DE LA SÉANCE

2017-09-339 Il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 22h10

Dany Quirion, MAIRE

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.